



**ACCUEIL  
LOISIRS  
JEUNESSE**



*Service éducation jeunesse*



**Denis Fenat,  
Maire de Fagnières,  
Vice président de Châlons Agglo**



**Chantal Marcelli,  
Adjointe à la jeunesse et à l'éducation,  
Conseillère communautaire**

## *Sommaire*

- 1-2    Projet éducatif territorial
- 3      Accueils collectifs de mineurs
- 3      Accueils périscolaires des mercredis
- 4-5    Accueils extrascolaires petites et grandes vacances
- 6-7    Le périscolaire en détail
- 8      Chantiers citoyens
- 9-13   Récapitulatif tarifs périscolaires



# Projet éducatif territorial

Depuis plusieurs années, la Ville de Fagnières s'est fortement engagée en faveur de l'éducation considérée comme un champ d'action essentiel au développement des enfants et des jeunes.

En effet, la commune avec le développement de l'offre éducative sur les différents temps de l'enfant s'est investie à travers la mise en œuvre du Contrat Temps Libre puis du Contrat Enfance Jeunesse.

Ces projets qui placent l'enfant au centre du dispositif et son éducation au cœur de la démarche, s'inscrivent dans la durée puisqu'ils évoluent au cours du temps.

L'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre d'une part, les projets des écoles et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

L'accompagnement de l'enfant tout au long de sa journée dans des lieux et des moments différents fonde la nécessité d'organiser les interventions des différents acteurs pour qu'elles se complètent et s'enrichissent.

Il faut aussi laisser un temps de repos à l'enfant, lui permettre de s'isoler du groupe, de ne pas participer à des activités dirigées tout en restant sous la surveillance d'un animateur.

Le Projet Educatif Territorial permet de réfléchir ensemble à l'éducation des enfants et de rechercher de la cohérence dans la diversité des modes d'intervention.

L'objectif est que les adultes différents dans leurs fonctions et leurs rôles arrivent à se mettre d'accord pour construire un plan d'action basé sur des engagements partagés par tous les partenaires.



### Les actions proposées devront permettre :

- L'épanouissement individuel de l'enfant
- L'accès à toutes les connaissances
- L'apprentissage de la vie citoyenne, aux pratiques culturelles et sportives
- La promotion de la santé et de l'hygiène de vie
- La compréhension du monde



### Elles auront pour thèmes principaux :

- La citoyenneté et le vivre ensemble
- L'art et la culture
- L'éducation aux multimédias
- L'éducation par le sport
- Le développement durable

### Les valeurs qui guident nos actions

Dans le cadre d'un référentiel fondé sur le socle des valeurs républicaines, la Ville de Fagnières veut particulièrement promouvoir la laïcité, vecteur de liberté, et souhaite un égal accès de tous aux savoirs pour favoriser l'égalité des chances et la solidarité pour permettre à chacun d'être aidé et à son tour d'aider les autres.

La Ville de Fagnières souhaite contribuer à offrir à chaque individu les moyens de révéler toutes ses potentialités dans tous les domaines. Le développement de l'esprit critique, de l'autonomie, le goût du savoir, de la curiosité, du bien-être physique et moral sont autant d'objectifs promus, dans le respect de la liberté de chacun.

### **Positivement**

**Chantal Marcelli Adjointe à L'Education**





## Accueils collectifs des mineurs

Tous nos accueils collectifs de mineurs sont déclarés auprès de la DDCSPP. Ces accueils se déroulent au centre de loisirs de la Noue d'Argensols. Les inscriptions se font au moins 6 jours à l'avance via le portail famille ou par mail quand le service est saturé. Exemple : mercredi avant minuit pour le mercredi suivant. Nous accueillons vos enfants de 3 à 17 ans. Les enfants sont répartis en groupes en fonction de leur âge : 2-5 ans, 6-9 ans, 10 ans et plus. Ils sont encadrés par des animateurs diplômés BAFA ou en cours de formation.



## Accueils périscolaires des mercredis

Cet accueil est labellisé «**plan mercredi**»

3 axes sont abordés durant ces accueils : **sport, culture et nature.**

Plusieurs formules sont proposées pour les mercredis :

- Matin
- Matin + repas
- Repas + après-midi
- Après-midi sans repas
- Journée sans repas
- Journée + repas

<b>Jour souhaité</b>	<b>Jour limite pour réserver (J-7 avant minuit)</b>	<b>Jour limite pour annuler (J-7 avant minuit)</b>
mercredi	mercredi	mercredi

Les inscriptions et les annulations se font via le portail famille.



# Accueils extrascolaires des petites et grandes vacances

Les inscriptions se font uniquement à la semaine et en journée complète avec ou sans repas.



## Fonctionnement des accueils

### Horaires :

- **07h30/09h00** : accueil échelonné des enfants
- **11h45/12h15** : départ échelonné des enfants
- **13h30/14h00** : accueil échelonné des enfants
- **à partir de 17h** : départ échelonné des enfants jusqu'à 18h15

**A prévoir :** Un sac à dos marqué au nom de l'enfant avec une gourde ou bouteille d'eau, un change pour les moins de 6 ans et une casquette et crème solaire pour les beaux jours. Les goûters sont fournis par le centre de loisirs.

## Avant chaque période, les équipes se réunissent pour la préparation :

- Elles fixent ensemble des objectifs pédagogiques
- Elles déterminent un thème
- Elles établissent un programme d'activités variées en tenant compte de la tranche d'âge

Les équipes d'animation leur proposeront des activités adaptées à leur âge, à leurs envies et à leurs besoins :

- **Activités sportives** : Kinball, tir à l'arc, initiation sports collectifs, parcours, relais...
- **Activités culturelles** : théâtre, danse, mimes, lecture de contes...
- **Activités manuelles** : bricolage en tout genre, cuisine...
- **Sorties nature** : jardinage, visite de la miellerie fagniérote...
- **Sorties ponctuelles** : parcs, bowling, laser, piscine, musée, lac... ( en fonction de la période et si les protocoles sanitaires le permettent )



# Le périscolaire en détail

La ville de Fagnières propose aux familles des enfants scolarisés sur la commune, différents temps d'accueils durant la journée. Ces accueils se déroulent dans les écoles respectives des enfants en ce qui concerne les matins et soirs. Le service de restauration scolaire se déroule pour tous, au centre de loisirs de la Noue d'Argensols.

Les inscriptions et les annulations se font via le portail famille.

<b>Jour souhaité</b>	<b>Jour limite pour réserver (J-3 avant minuit)</b>	<b>Jour limite pour annuler (J-7 avant minuit)</b>
lundi	jeudi	lundi
mardi	vendredi	mardi
jeudi	dimanche	jeudi
vendredi	lundi	vendredi



Le nombre de places pour la restauration élémentaire est limité à 180 (arrêté municipal). Vous ne pourrez inscrire votre enfant à ce service si ce seuil est atteint même en respectant les délais.

- **Accueils éducatifs du matin** : de 7h30 à 8h50

Les enfants peuvent arriver entre 7h30 et 8h50.

Au programme : jeux, éducatifs, lecture, jeux collectifs ...

- **Restauration scolaire** : de 12h00 à 13h50

Pour les maternels et CP : service a table

Pour les CE1, CE2, CM1, CM2 : restauration en self

- **Accueils éducatifs du soir** : de 17h00 à 18h15

Les familles peuvent venir chercher les enfants entre 17h00 et 18h15 .

Pour les maternels : jeux, éducatifs, lecture...

Pour les élémentaires : aide au devoirs





## Chantiers citoyens

La Ville de Fagnières met en place, en partenariat avec l'ACCP des chantiers citoyens deux fois par an. Cette action est à destination des plus de 15 ans afin de répondre à une problématique (jeunes en difficulté, financement d'un projet personnel, départ en autonomes...)

Ces actions se déroulent sur une semaine. Les jeunes repérés ou en demande travaillent essentiellement sous la tutelle des agents des services techniques et espaces verts.

ils se voient confier des missions d'embellissement ou de réparation.

### Quelques objectifs :

- Sensibiliser les adolescents au monde du travail
- Respecter le patrimoine urbain
- Participer au «mieux vivre ensemble»



Renseignements : Bureau périscolaire ou ACCP



# Récapitulatif tarifs périscolaires 2021-2022

## DROITS D'INSCRIPTION

*Mercredis / Vacances*



FAGNIÈRES	EXTERIEURS
15.00€	25.00€

Tarif unique par enfant pour l'ensemble des services ALSH



# TARIFICATION

## Accueil du matin et/ou du soir

Quotient familial	FAGNIÉROTS	EXTÉRIEURS
< ou = 600	1.15€	1.62€
600 à 1600	1.15€ à 1.53€	
> ou = 1600	1.53€	

## Mercredis et vacances scolaires

	FAGNIÉROTS			
Quotient familial	Demi-journée	Demi-journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas
<600	3.60€	6.42€	7.20€	10.02€
600 à 1600	3.60€ à 4,69€	6.42€ à 8.25€	7.20€ à 9.38€	10.02€ à 12.94€
> ou = 1600	4.69€	8.25€	9.38€	12.94€

	EXTÉRIEURS			
Quotient familial	Demi-journée	Demi-journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas
Tarif unique	7.19€	11.52€	14.38€	18.71€

# Transport scolaire

---

**Transport scolaire** : en plus de la carte scolaire annuelle de 14 €

	TARIF ANNUELS
1 <sup>er</sup> enfant	120.00 €
à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	100.00 €

# Restauration scolaire

---

Quotient familial	FAGNIÉROTS	EXTERIEURS
<600	4.47€	6.56€
600 à 1600	4.47€ à 5.56€	
> ou = 1600	5.56€	



# Penalités

---

Présence sans inscription préalable :

- Tous services 10€, sauf pour l'accueil de loisirs
- Accueil de loisirs ALSH : prix du service au tarif le plus haut selon le domicile (Fagnières/extérieur)

Forfait majoré tout quart d'heure commencé, appliqué en cas de dépassement d'horaire : 5€



Directeurs diplômés par la DDCSPP, notre mission est d'assurer l'encadrement des différents accueils collectifs de mineurs proposés par la ville de Fagnières (accueils éducatifs, restauration scolaire, mercredis récréatifs, accueil de loisirs petites et grandes vacances).

Nos objectifs pédagogiques découlent directement du projet éducatif des élus de la commune. Ainsi nous souhaitons :

- Promouvoir l'égalité
- Vivre la laïcité pour mieux vivre ensemble
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant en lui offrant la possibilité d'être acteur de ses loisirs.

Nous souhaitons proposer des services éducatifs de loisirs accessibles, conviviaux et en toute sécurité.

**Leila FILALI,**  
***Responsable du pôle élémentaire périscolaire et extra-scolaire***

**Aurélie MORGAND,**  
***Responsable du pôle maternelle périscolaire***

## Centre de Loisirs de la Noue d'Argensols

- Rue de la Noue d'Argensols - 51510 Fagnières
- Tél : 03 26 21 63 49
- Mail : clsh@fagnieres.fr

## Mairie de Fagnières

- Service éducation jeunesse
- 4 rue du Général Dautelle - 51510 Fagnières
- Tél : 03 26 68 15 31
- Mail : clsh@fagnieres.fr
- Bureau périscolaire : 03 26 68 99 24

## Adjointe à l'Éducation et la Jeunesse

- Chantal Marcelli
- 06 87 14 73 87 et chantal.marcelli@fagnieres.fr

Retrouvez nous

[www.fagnieres.fr](http://www.fagnieres.fr)

 Infos Ville de Fagnières

